



# ESCLAVAGISME MODERNE ?

LE 20 août 2019

la situation devient intenable.

**On ne recrute plus, on est en sous-effectif permanent, les corps et les esprits s'épuisent....**

**Les premiers surveillants de roulement ont travaillé un jour sur deux pendant tout l'été (ou presque) et se sont même retrouvés seuls le week-end. Les surveillants ce n'est pas mieux:**

**- Sous couvert, de diminuer les heures on diminue le nombre d'agents:Résultat, on déshabille Pierre pour habiller Paul et on demande à Jacques de fonctionner seul en faisant des heures sans pouvoir les récupérer ni être payés.**

**OU VA T'ON?**

**- Le travail non rémunéré ou non récupéré aussi petit soit le volume horaire est toujours considéré comme de l'esclavagisme.Pour être plus précis il est par exemple demandé aux agents de s'investir et proposer des projets par exemple les surveillantes le week-end organisent des tournois sur la base du volontariat mais dorénavant cela sera du BENEVOLAT (tout comme les permissions sport)!!!**

**Les premiers surveillants qui ont tourné comme des avions ont dû dire qu'ils ne viendraient plus si l'on ne voulait plus leur compter les heures pour que la direction fasse le nécessaire pour les rémunérer ou qu'ils récupèrent.**

**Les postes fixes ne DOIVENT en aucun cas faire d'heures qu'il s'agisse de surveillants ou de premiers surveillants par contre ils doivent assurer une continuité de service obligatoire.**

**Les surveillants des UVF/ parloirs doivent systématiquement être les bouche-trous partout (en détention, à l'usn1 même pour 5mn).**

**Les surveillantes en mixte ou longue journée homme qui doivent aller en détention femmes parce qu'il manque du monde.**

**Quand il n'y a pas d'écritages sauvages faits sur le mois de juin pour des services de postes fixes qui ont surveillé des examens ou que le professionnalisme des collègues devant des agents en souffrance qui restent plus longtemps pour effectuer des audiences avec des chefs comme la législation le demande...**

**Où encore, des personnes que l'on envoie en extraction sans leur rendre la pause repas qu'ils n'ont pas eu, ou le temps supplémentaire qu'il font pour que les PPSMJ puissent être à l'heure à leur rendez-vous et on argue du fait que cela serait un choix personnel de leur part.**

**A titre informatif on sait retirer 1 minute sur le temps des postes fixes mais bizarrement on ne sait pas la leur rajouter nous vous laisserons le soin de compter ce qu'une minute par jour peut engendrer sur l'année...**

**Pour information également être surveillant n'est que peu ou prou une vocation et que travailler pour la gloire n'est valable qu'en cas de reconnaissance .**

**Dans cet établissement depuis 9 ans les choses se font à la tête du client et en toute partialité.**

**Même si cela ne soulagera personne, la DI de Lyon est une des plus touchée par le manque d'agents, les démissions, mais les directions sont à l'heure où il faut regarder la prime de fin d'année et surtout ne pas prendre en considération le mal être des agents qui fatiguent!!!**

**Quant à la problématique de recrutement il est aussi temps de se poser les bonnes questions.**

**A l'heure où seulement environ 30% d'inscrits se présentent à l'écrit, si on ne rémunère même plus les heures supplémentaires( pour rappel nos organigrammes sont comptabilisés sur une base de 39 heures et non 35 ce qui a pour conséquence de générer 4 heures par semaines) plus personne ne viendra travailler mais la CGT PENITENTIAIRE tient à rappeler que si les établissements pénitentiaires peuvent tourner sans direction ; sans agent (considérés comme des grains de riz interchangeable et nombreux indéfiniment) cela risque d'être un plus compliqué.**

**La CGT PENITENTIAIRE tient donc à faire savoir qu'elle est disponible pour les collègues ayant un problème d'heures afin de les aider dans toute démarche opportune.**

**Une fois de plus la CGT PENITENTIAIRE remercie vivement tous les collègues qui ont fait montre d'un professionnalisme sans faille.**

**Pour le bureau,  
S.PIRON**